



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-treizième session**

Rome, 12-13 septembre 2001

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU  
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

1. L'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que le Président prépare, avec l'approbation du Conseil d'administration, l'ordre du jour provisoire de chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire ci-joint.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que la direction du Fonds revoit actuellement l'organisation du Conseil des gouverneurs dans l'objectif de l'axer sur des débats thématiques. L'ordre du jour provisoire ci-joint indique donc les points que le Conseil des gouverneurs sera appelé à examiner, mais il convient de relever que la vingt-cinquième session marquera l'introduction d'une formule plus interactive centrée sur un thème.



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil des gouverneurs – Vingt-cinquième session**  
Rome, 20-21 février 2002

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des membres du bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
7. Sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000
9. Budget administratif du FIDA proposé pour 2002
10. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
11. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus
12. Composition du Conseil d'administration
13. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
14. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

## ANNOTATIONS

### 1. **Ouverture de la session**

La vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 20 février et jeudi 21 février 2002 à l'Auditorium della Tecnica, 65 viale Tupini, Rome. La session s'ouvrira le mercredi 20 février 2002 à 10 heures.

### 2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 25/L.1).

### 3. **Élection des membres du bureau du Conseil des gouverneurs**

Le Conseil des gouverneurs est invité, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur, à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années.

### 4. **Déclaration du Président du FIDA**

Le Président, M. Lennart Båge, récapitulera, à l'intention du Conseil des gouverneurs, les activités du Fonds en 2001.

### 5. **Déclarations générales**

Les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales au titre de ce point de l'ordre du jour et à présenter, s'il y a lieu, leurs observations sur d'autres points de l'ordre du jour.

### 6. **Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document GC 25/L.2 présente à l'intention du Conseil des gouverneurs la dernière mise à jour des annonces de contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA ainsi que la situation relative à la prise d'effet de ladite reconstitution.

### 7. **Sixième reconstitution des ressources du FIDA**

La section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA dispose que le Conseil des gouverneurs examine périodiquement si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes afin d'assurer la continuité de ses opérations. Le document GC 25/L.3 est soumis au Conseil pour lui faciliter l'examen des besoins futurs en ressources du FIDA.

### 8. **États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner le document GC 25/L.4 qui contient les états financiers vérifiés du FIDA pour 2000, ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes. À sa soixante-douzième session tenue en avril 2001, le Conseil d'administration a examiné lesdits états financiers et recommandé qu'ils soient soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs.

**9. Budget administratif du FIDA proposé pour 2002**

Le budget administratif du FIDA pour 2002, tel que recommandé pour approbation par le Conseil d'administration, est présenté dans le document GC 25/L.5 ainsi qu'un projet de résolution y relatif.

**10. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)**

Conformément aux dispositions stipulées dans Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, le document GC 25/L.6 fait le point de la mise en oeuvre en 2001 du Plan d'action 2000-2002 (FIDA V).

**11. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus**

À sa vingt-troisième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 116/XXIII par laquelle il approuvait une proposition de budget d'investissement de 26 millions de USD pour un programme de reconfiguration des processus d'une durée de cinq ans, couvrant les exercices 2000 à 2005. Le deuxième rapport intérimaire annuel sur ce programme est présenté au Conseil des gouverneurs sous la cote GC 25/L.7.

**12. Composition du Conseil d'administration**

Le Conseil des gouverneurs, conformément à la décision qu'il a prise à sa vingt-troisième session en ce qui concerne l'élection des membres du Conseil d'administration et de leurs suppléants, est invité à entériner l'échange de sièges au sein de la liste C entre les pays de la sous-liste C2, comme indiqué dans le document GC 25/L.8.

**13. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté**

Un rapport de situation présenté sous la cote GC 25/L.9 récapitulera, à l'intention du Conseil des gouverneurs, les résultats enregistrés depuis sa vingt-quatrième session en ce qui concerne l'amélioration de l'accès des pauvres aux biens de production dans les pays et régions où la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté mène actuellement des activités.

**14. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

Le Conseil des gouverneurs du FIDA, à sa vingt et unième session, a approuvé la décision par laquelle le FIDA était choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Le point sur les opérations du Mécanisme mondial en 2001 est présenté dans le document GC 25/L.10.

**15. Autres questions**

Approbation de la diffusion des documents

La politique du FIDA en matière de diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de toute session. En conséquence, il est demandé au Conseil des gouverneurs d'autoriser que les documents dont il a été saisi et qu'il a approuvés à sa vingt-cinquième session soient diffusés et placés sur le site web du Fonds.

